

Introduction à l'ESS

Les formes juridiques de l'ESS

Présentation d'APRÈS

Corinne Taddeo, Lara Baranzini
collaboratrices d'APRÈS

Le programme d'aujourd'hui



Introduction: l'ESS, principes et historique (10')

Travail de groupe (40')

Restitution (15')

Pause

Les formes juridiques et la gestion participative (10')

La Charte de l'ESS genevoise (5')

Économie sociale et solidaire: des entreprises, des emplois, des biens et des services (20')

Introduction



L'ESS, principes et historique

ESS: des appellations multiples



- **Économie populaire (Amérique latine)**
- **Économie communautaire (Québec)**
- **Économie sociale (Italie)**
- **Économie solidaire (France)**
- **Économie informelle (Afrique)**
- **Économie sociale et solidaire (Suisse)**

Historique: le berceau du XIXème siècle



- L'économie sociale naît au milieu des luttes sociales du XIXe siècle.
- Elle développe des initiatives économiques et sociales fondées sur d'autres principes et répondant à d'autres finalités que la seule rentabilité et la seule rémunération du capital investi.
- Elle met en place les premières coopératives
- Elle engendre également les premières mutuelles.
- Principe: les relations de proximité sont valorisées, les décisions prises collectivement et les excédents répartis entre tous les membres.

Historique: le berceau du XIXème siècle

Les principes de la coopération de production

« Dans l'association que je propose, les hommes associent leur travail et non leurs capitaux. C'est un contrat par lequel les travailleurs prennent un double engagement:

1. De constituer un capital commun qui sera l'instrument de travail mais qui restera, inaliénable, indivisible et devra toujours croître à l'aide des prélèvements annuels opérés sur les bénéfices.
2. D'unir leurs efforts pour faire valoir ce capital de leur travail sous la direction d'une gérance nommée par eux dans l'intérêt de tous.

A ces devoirs des associés répondent leurs droits qui consistent à recevoir :

1. Le salaire suffisant en usage dans la profession et le pays.
2. Une part dans les bénéfices proportionnels au travail accompli par chacun. »

(Buche Jean-Philippe, Traité de politique et de sciences sociales, Paris, 1866, in l'économie sociale, 2005)

Historique: grandeur et décadence au XXème siècle



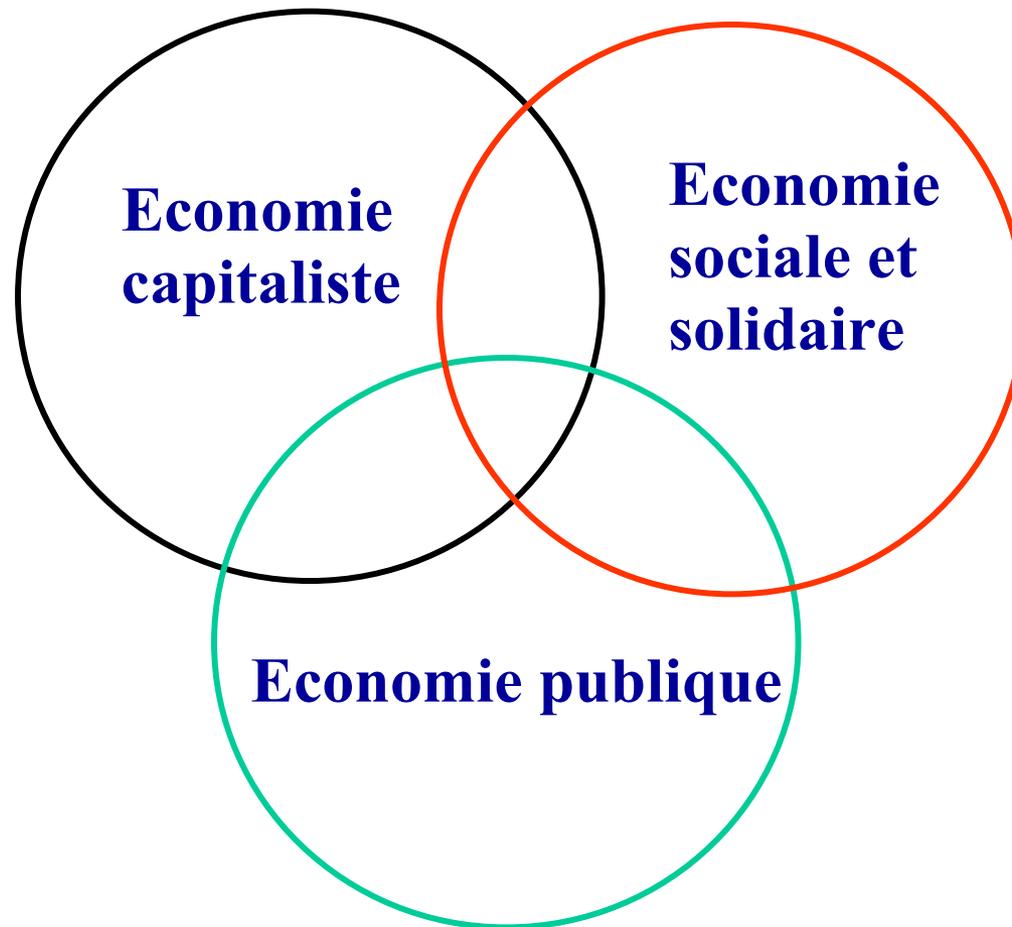
- Le début du XXème siècle achève la reconnaissance formelle de l'ESS, avec par exemple la loi française de 1901 sur les associations.
- Durant le XXème siècle, une partie des organisations de l'ESS se délite, tiraillée par les pressions du marché et par l'État régulateur.
- Après les « 30 glorieuses », l'ESS renaît dans les 80's, entre effondrement des régimes de l'Est et mondialisation.
- Emergence de nouvelles entreprises sociales (p. ex. commerce équitable, finance solidaire), renouveau des coopératives.
- L'ESS tente de fédérer une multitude de micro-expériences pratiques et originales qui existaient déjà mais qui avaient du mal à se diffuser.

Historique: le décollage du XXIème siècle?



- Le premier Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil en 2001 sert de catalyseur et d'accélérateur pour toute une série de mouvements sociaux.
- C'est à cette période que les trois fondateurs d'APRÈS décident de concrétiser les valeurs de l'ESS dans la région genevoise.
- De plus en plus couramment, les formes de l'économie sociale et solidaire, parfois historiquement séparées, se rejoignent dans l'appellation commune « économie sociale et solidaire ».

L'ESS : un tiers secteur



L'ESS: Champ hétérogène et principes communs



Les entreprises et organisations de l'ESS partagent tout ou partie des valeurs et principes suivants:

- **But non lucratif ou lucrativité limitée** (bénéfices réinvestis dans l'activité ou la collectivité)
- **La finalité est le service de la collectivité** (intérêt général)
- **Organisation démocratique** (une personne = une voix)
- **Gestion participative et autonome**

Ayant une dimension locale et participative, l'ESS est un champ hétérogène qui recouvre des approches très différentes selon les pays. Cette diversité est sa grande richesse!

Travail de groupe



- **Consignes:**

- Imaginez de construire une activité de production de bien ou de services de l'économie sociale et solidaire...

- Comment sont prises les décisions concernant votre activité et qui les prend?
- Quelle est la politique de gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise? (politique d'engagement, salaires et classes salariales, fixation des horaires de travail, etc.)
- Quelle est la politique d'achats de l'entreprise?
- Si l'entreprise se dote d'une charte, quels sont les principes et les valeurs qui y figurent?



PAUSE



Les formes juridiques et la gestion participative

Les formes juridiques caractéristiques de l'ESS en Suisse

- **Les trois formes les plus courantes :**
 - Association
 - Coopérative
 - Fondation
- **Les caractéristiques communes :**
 - But non lucratif
 - Bien collectif
 - **3 organes** : le comité/conseil; l'assemblée générale; contrôle des comptes
- **Les spécificités :**
 - **Association** = peu de contraintes légales, pas d'obligation de déclaration. 2 personnes suffisent pour la constituer.
 - **Coopérative** = déclaration au RC obligatoire. 7 fondateurs.
 - **Fondation** = capital bloqué, service de surveillance cantonal et fédéral.
- **La gestion participative :**
 - Une personne = une voix
 - Implication dans les processus décisionnels
 - Respect des conventions de travail
 - Respect des principes d'égalité homme/femme



La Charte de l'économie sociale et solidaire de la région genevoise

La Charte de l'ESS - introduction



- Les buts de la Charte
- Processus participatif
- L'engagement

La Charte de l'Économie Sociale et Solidaire

Les 7 valeurs de l'ESS (1)



1. Bien-être social

être plutôt qu'avoir

- Les acteurs et actrices de l'ESS visent à construire une économie qui affirme la primauté de la personne sur le capital. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.

2. Citoyenneté et démocratie participative

chacun a une voix qui compte

- Les acteurs et actrices de l'ESS participent de manière libre, égalitaire et responsable à la construction d'une société assurant le développement des personnes et l'intérêt collectif. Ils appliquent la démocratie participative en favorisant le partage de l'information, des responsabilités, de la prise de décision et la reconnaissance du rôle de chacun.

La Charte de l'Économie Sociale et Solidaire

Les 7 valeurs de l'ESS (2)



3. Écologie

produire pour vivre et non vivre pour produire

- Les acteurs et actrices de l'ESS reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte les processus et équilibres écologiques dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

4. Autonomie

autonomes mais pas individualistes

- Les acteurs et actrices de l'ESS valorisent les compétences et renforcent les moyens d'agir des personnes (salariés, bénévoles, membres, usagers, investisseurs) au sein de leur organisation. Ils recherchent une plus grande autonomie de fonctionnement de celle-ci, ainsi que de l'ESS à l'égard du secteur public et des autres acteurs du secteur privé.

La Charte de l'Économie Sociale et Solidaire

Les 7 valeurs de l'ESS (3)

5. Solidarité

1 + 1 > 2

- Les acteurs et actrices de l'ESS privilégient la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel. Ils valorisent la création de lien social d'interdépendance au plan local, régional et international.

6. Diversité

riches de nos différences

- Les acteurs et actrices de l'ESS s'engagent à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et les peuples, à prohiber toute forme de discrimination et à rechercher les complémentarités pour apprendre ensemble.

7. Cohérence

dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit

- Les acteurs et actrices de l'ESS s'efforcent d'appliquer de façon cohérente l'ensemble des valeurs ci-dessus à tous les niveaux de leur fonctionnement. La cohérence entre les valeurs prônées et le vécu est essentielle à la crédibilité et au développement de l'ESS.

Les Principes de la Charte



- **Les principes**
 - Des principes opérationnels, des principes d'action dictés par les valeurs de l'ESS.
 - Choix de principes non exhaustifs, il s'agit d'objectifs vers lesquels tendre.
 - Chaque principe est issu de considérations sociales et/ou économiques et/ou environnementales.



Économie sociale et solidaire:
des entreprises, des emplois,
des biens et des services

Quelques constats:



- **L'ESS n'est pas une économie marginale, elle est en constante progression**
 - Environ 10 % des emplois à Genève
 - 11 à 14 % des emplois en France
- **Tout bien et service utile à une société durable peut être produit au sein de l'ESS**
- **Les entreprises ESS sont innovantes**
- **L'ESS est aussi ancienne que le capitalisme**
- **Les entreprises de l'ESS sont plus souvent écologiquement responsables que les entreprises à but lucratif**
 - Convergence valeurs sociales/solidaires et valeurs écologiques
 - Vision à long terme
- **ESS = l'économie du développement durable !**

Quelques exemples ni secteur commercial ni public



- **Mondragon**, entreprise coopérative espagnole de 70'000 travailleurs réalisant un CA de 10 milliards d'euros en 2004
- **Les banques Raiffeisen en Suisse** (naissance en Allemagne au XIXème siècle)
- **800 millions de coopérateurs dans le monde** sont rassemblés au sein de l'Alliance coopérative internationale (AE, 2006)

Ce sont des entreprises de l'économie sociale et solidaire!

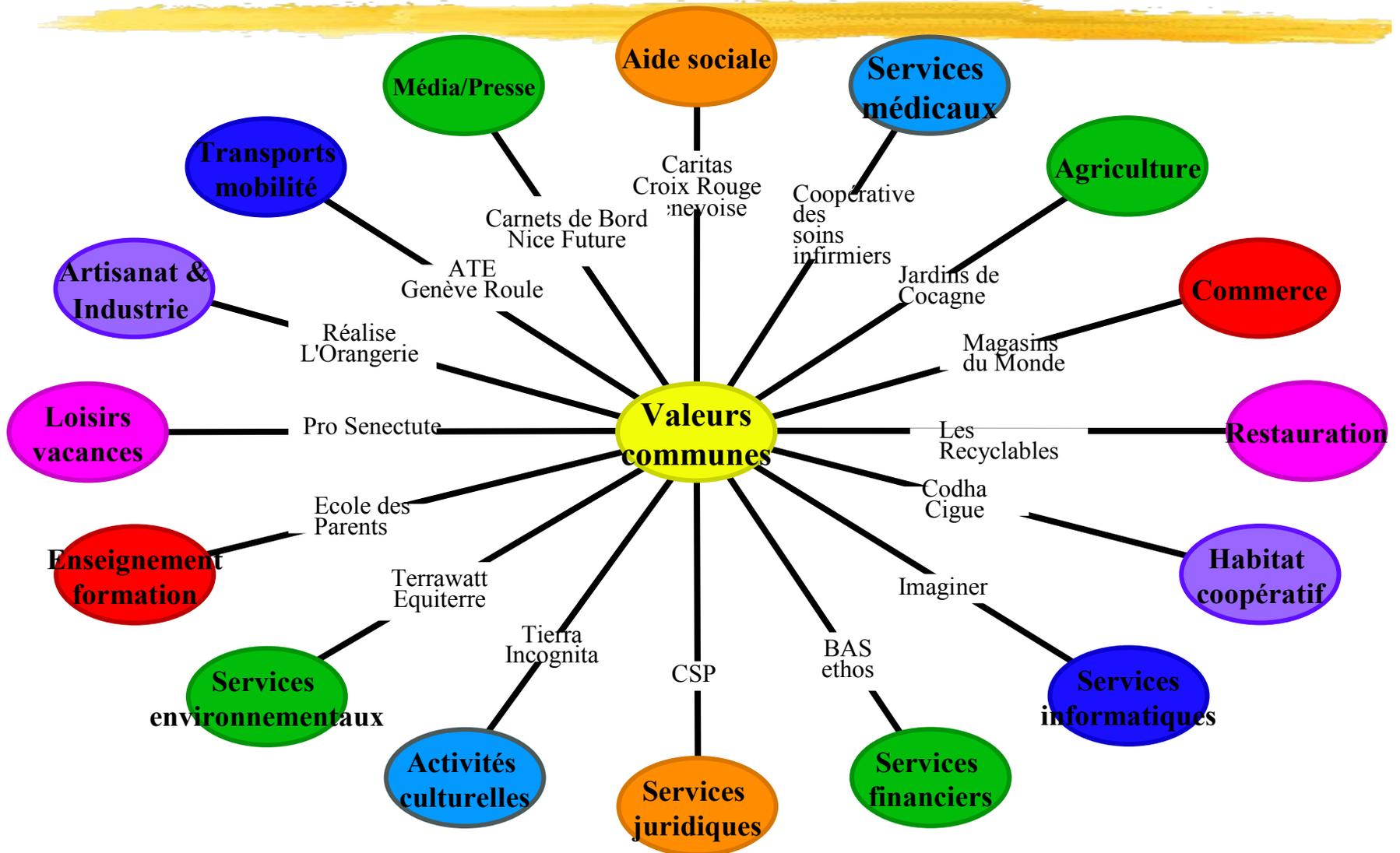
L'ESS à Genève



- Plus de 1'000 organisations et 20'000 emplois à Genève!
- Plus de 200 organisations de l'ESS ont déjà rejoint APRÈS
- Des **pratiques de terrain**
- Une **théorisation encore limitée**

Les organisations de l'ESS à Genève

Des champs d'activité multiples



L'ESS c'est ...

des contributions innovantes



- **Habitat durable:** coopératives d'habitation = modèle
- **Production agricole locale et bio:** Cocagne, Tourne Rêves, etc.
- **Mobilité douce :** Péclot 13, Ecocycle, Mobility, etc.
- **Gestion d'infrastructures pour la population:** Bains des Pâquis, clubs de sports, etc.
- **Finances et fonds de pensions durable:** Ethos, Raiffeisen, BAS, Nest
- **Culture:** Théâtre en Cavale, Théâtre de l'Usine, IMAGIA, Ecole des musiques actuelles, etc.
- **Insertion sociale et professionnelle:** Orangerie, Trajets, Pro, Atelier X, Réalise, etc.
- **Buvettes et restauration durables:** Barje, Recyclables, Tierra Incognita, Trajets, etc.



**APRÈS - Chambre de l'économie
sociale et solidaire
de la région genevoise**

APRÈS - Chambre de l'économie sociale et solidaire de la région genevoise



- **Premières rencontres de l'ESS en 2004**
- **La Charte de l'ESS**
- **Le Portail www.apres-ge.ch**
- **La création d'une Chambre de l'ESS**
- **Guide du créateur d'entreprise sociale et solidaire**
- **Lauréat 2006 de la Bourse du développement durable**
- **Un projet de placement de jeunes chômeurs diplômés au sein des organisations de l'ESS**
- **Plus de 200 membres à ce jour**
- **Une diversité de secteurs d'activité**

Contributions de la Chambre de l'ESS



- **Faire connaître et valoriser** les principes de l'ESS
- Faire reconnaître l'ESS comme une **alternative économique crédible**
- Développer le soutien aux entreprises de l'ESS (Chambre de l'ESS): formations, appui-conseils
- **Rassembler et mettre en réseau** les acteurs de l'ESS
- Favoriser la **consomm'action**

APRÈS - Chambre de l'économie sociale et solidaire de la région genevoise



Prestations aux membres:

- Guide du créateur d'entreprise sociale et solidaire
- PPE, projet premier expérience
- Café des bonnes pratiques
- Permanence appuis -- conseils
- Portail Internet www.apres-ge.ch
- Diffusion du chéquier créateur GENILEM
- Projets: incubateur, centrale d'achat, carte ESS

Le site www.apres-ge.ch



- **La finalité du site:**
 - la visibilité des organisations de l'ESS
 - la promotion de la consommation
 - la visibilité des bonnes pratiques de l'ESS
- **En ligne depuis 2004**
- **Prix cantonal du DD en 2006**
- **Le contenu du site**
 - Comment chercher un service ou un produit dans le Portail.
 - Comment contribuer à la vie du site: proposer des articles.
 - Comment utiliser le site pour les recherches d'emploi
 - Les fiches des organisations: comment les remplir, comment les mettre à jour.

Merci de votre attention !

